

Sous les scories, une nécropole : un petit ensemble funéraire du Haut-Empire (Coulans-sur-Gée, « Les Brochardières », Sarthe)

Under the slags, a necropolis: a small group of cremations from the early Roman Empire at Coulans-sur-Gée "Les Brochardieres" (Sarthe, Pays de la Loire, France)

Eine unter Schlacken verborgene Nekropole: ein kleines Grabensemble des 2. und frühen 3. Jahrhunderts n. Chr. von Coulans-sur-Gée, „Les Brochardières“ (Sarthe, Pays de la Loire, Frankreich)

Aurélie Mayer, Vanessa Brunet, Guillaume Bron, Jérôme Brenot, Mélanie Demarest, Florian Sarreste et Olivier Talluault



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rao/3461>

DOI : [10.4000/rao.3461](https://doi.org/10.4000/rao.3461)

ISSN : 1775-3732

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2016

Pagination : 209-220

ISBN : 978-2-7535-5683-6

ISSN : 0767-709X

Référence électronique

Aurélie Mayer, Vanessa Brunet, Guillaume Bron, Jérôme Brenot, Mélanie Demarest, Florian Sarreste et Olivier Talluault, « Sous les scories, une nécropole : un petit ensemble funéraire du Haut-Empire (Coulans-sur-Gée, « Les Brochardières », Sarthe) », *Revue archéologique de l'Ouest* [En ligne], 33 | 2016, mis en ligne le 31 juillet 2019, consulté le 02 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rao/3461> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rao.3461>

Sous les scories, une nécropole : un petit ensemble funéraire du Haut-Empire (Coulans-sur-Gée, « Les Brochardières », Sarthe)

Under the Slags, a Necropolis: A Small Group of Cremations from the Early Roman Empire at Coulans-sur-Gée "Les Brochardieres" (Sarthe, Pays de la Loire, France)

Aurélie MAYER^a et Vanessa BRUNET^b,
avec la collaboration de Guillaume BRON^a, Jérôme BRENOT^a, Mélanie DEMAREST^a,
Florian SARRESTE^c et Olivier TALLUAULT^a

Résumé : Localisée en périphérie de la commune de Coulans-sur-Gée, à environ quinze kilomètres à l'ouest du Mans, la parcelle ZS 37 au lieu-dit « Les Brochardières » était jusqu'à récemment vouée au pâturage. La fouille qui s'est déroulée entre le 27 février et le 15 mars 2012 a permis de mettre au jour une nécropole à crémations partiellement conservée, installée le long d'une limite parcellaire d'origine probablement antique (matérialisée par une haie ou un chemin). Quatre dépôts ont été clairement identifiés, datés du courant du II^e siècle de notre ère jusqu'au début du III^e siècle par le mobilier céramique. L'organisation interne et le matériel issu des fosses présentent une grande diversité. Les dépôts sont de type mixte et/ou en ossuaire, dans des fosses probablement couvertes, ayant ménagé un espace vide. Les céramiques sont d'origine locale, seule une forme témoigne de l'existence de vaisselle importée. Par la suite, un atelier de réduction directe du minerai de fer a été installé vers le milieu du III^e siècle de notre ère au bord du parcellaire préexistant, comprenant une aire de calcination, un bas fourneau et un amas de scories, le tout arasé. À une date indéterminée, une partie de ces vestiges a servi à exhausser la bande de roulement du chemin proche.

Abstract: *About 15 kms from the french city of Le Mans, a partially preserved necropolis with cremations was found in 2012 along a plot of land probably inherited from the Roman period. Four graves have been identified, dated from the 2nd to the beginning of the 3rd century thanks to the pottery. Internal organisation and artefacts from those pits are very diversified. Deposits are of different types: ossuaries, pyre debris being redeposited, and deposits which includes both of the previous types. Pottery-wares used to place the ossuary, as well as the vessels deposited in the structures are from local origin, only one was imported. Afterwards, a steel industry settled in the mid 3rd century.*

Mots clés : nécropole, incinération, urne, céramique, verre, ossements humains, Antiquité.

Keywords: *necropolis, cremations, ossuary, pottery, glass, human bones, Roman period.*

^a Éveha.

^b Éveha, chercheuse associée à l'UMR 6273 CRAHAM (CNRS – université de Caen Basse-Normandie).

^c Éveha, chercheur associé à l'EA 3811 – HerMA (université de Poitiers).

1. SITUATION ET CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE DE LA NÉCROPOLE

Le site a été mis au jour à environ quinze kilomètres à l'ouest du Mans (fig. 1 et 2) à l'occasion de la prolongation de la ligne à grande vitesse LGV Atlantique entre Connerré et Rennes. Le diagnostic du secteur 16, englobant la commune de Coulans-sur-Gée, a été réalisé entre le 23 octobre 2010 et le 14 février 2011 sous la direction d'Éric Mare (Inrap). Cette opération a permis la mise au jour de vestiges liés à la métallurgie du fer, parmi lesquels un four et un remblai riche en scories, non datés, et surtout d'un petit ensemble funéraire à crémations d'époque romaine. La rareté de ce type de vestiges pour la région a conduit le service régional de l'archéologie des Pays de la Loire à prescrire une fouille archéologique préventive axée en priorité sur la compréhension de l'espace funéraire. Celle-ci s'est déroulée entre le 27 février et le 15 mars 2012, avec la présence permanente et dès le décapage d'une archéo-anthropologue spécialisée dans les crémations (Mayer, Sarreste, 2013).

L'emprise s'intègre dans une parcelle occupée par des prairies destinées au pâturage de bovins, aucune mise en culture n'étant intervenue récemment. À l'ouest de celle-ci coule un petit ruisseau orienté nord-sud, vers la direction duquel le terrain observe un pendage naturel. Une haie non déclassée,

composée d'arbres divers et d'arbrisseaux vivaces, associés à des barbelés fixés sur des piquets en bois, séparait l'emprise de la fouille en deux, du nord au sud. La largeur de cette haie variait de trois à cinq mètres.

La majeure partie des vestiges est inscrite dans un substrat dont le faciès est caractéristique des argiles cénomaniennes : argiles bariolées à très forte hydromorphie, de teinte jaunâtre à rouge, localement grise ou verte. Dans la partie amont du site, des niveaux gréseux à sableux affleurent à la surface de décapage en lentilles résiduelles, très altérées, ou en bancs interstratifiés dans les argiles (sondage semi-profond effectué en fin de fouille). Localement, des éléments gréseux à conglomératiques apparaissent inclus dans ces niveaux sableux (grès ferrugineux « roussards »).

La nécropole a été mise en évidence à proximité de l'agglomération gallo-romaine du Mans-Vindunum, capitale des Aulerques Cénomans. La connaissance du contexte archéologique de ce secteur de la Sarthe ainsi que la structuration de la cité des Cénomans demeurent en grande partie lacunaires (Bouvet *et al.*, 2001, p. 213). En effet, la densité de sites archéologiques recensés y est relativement faible. Ce constat tient à deux facteurs : d'une part le très faible nombre de travaux de prospection récents et, d'autre part, un contexte peu favorable à la détection aérienne (Sarreste, 2013 : 19).

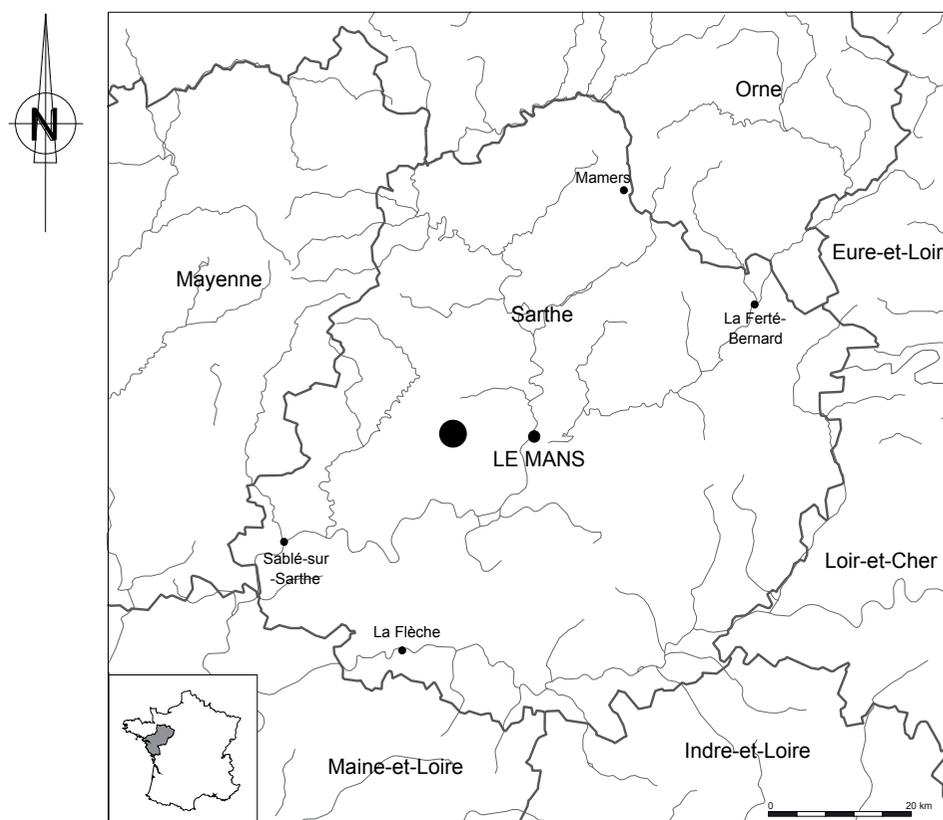


Figure 1 : Carte du département de la Sarthe (cartographie : E. Degorre ©Éveha ; sources GEOFLAT *IGN/Nasa SRTM 90 Digital Elevation Data)
Figure 1: Map location in France

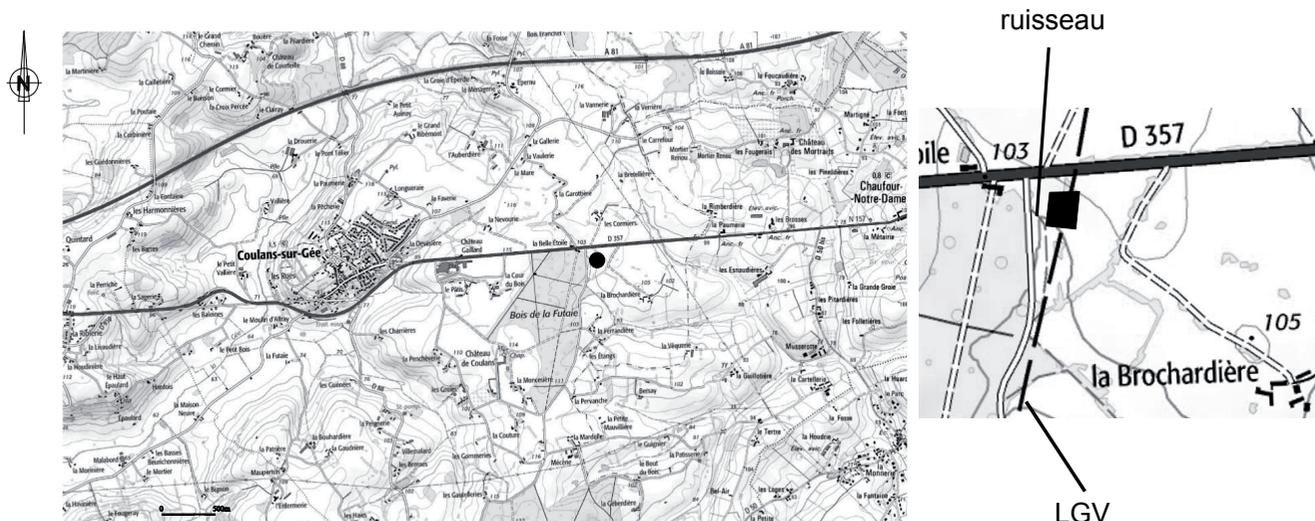


Figure 2 : Localisation du site sur fond de carte au 1/25 000 et vue rapprochée (mise au net : A. Mayer ©Éveha; source : carte IGN au 1/25 000, (www.geoportail.fr))

Figure 2: Location of the excavated area

La carte archéologique ne recense qu'une quinzaine de nécropoles ou sépultures isolées en dehors du Mans¹. La rareté des informations disponibles touche aussi bien les agglomérations secondaires que l'habitat rural. Ces lacunes touchent par conséquent les nécropoles à crémations, dont le très faible nombre surprend pour la période antique.

Les recherches anciennes d'érudits locaux mentionnent la présence d'urnes funéraires sur les communes de Oisseau-le-Petit et de Vaas². Lors de fouilles préventives réalisées entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990, plusieurs attestations de la pratique de la crémation ont été mises au jour dans la Sarthe :

- un enclos funéraire incluant une urne en céramique, du mobilier daté du I^{er} siècle ainsi qu'un ustrinum, à Chemiré-le-Gaudin « La Tétardière », lors des travaux de l'autoroute A11 en 1986-1987 (Bouvet *et al.*, 2001, p. 199 et 203) ;
- quatre sépultures à crémation le long d'une voie romaine datées du II^e siècle à Trangé « La Petite Motte », dans le même contexte préventif (Bouvet *et al.*, 2001, p. 451-452) ;
- deux ossuaires imprécisément datés de l'époque romaine, à Neuville-sur-Sarthe, lieu-dit « La Folie », lors des travaux de l'A28 en 1997 (Bouvet *et al.*, 2001, p. 369-371) ;
- trois enclos funéraires enserrant une soixantaine de crémations, contenant un abondant mobilier allant du I^{er} siècle aux II^e-III^e siècles, ainsi qu'un ustrinum, à Vivoin « La Petite

Nemerie », lors des travaux de l'A28 en 1998 (Bouvet *et al.*, 2001, p. 458-462).

À ces découvertes s'ajoutent celles faites récemment ou non mentionnées par la Carte archéologique de la Gaule, et recensées par M. Monteil (Monteil, 2004), dont nous nous bornerons ici à ne reprendre que les sépultures avérées :

- une crémation isolée datée du Haut Empire, à Arçonnay « Parc Saint-Gilles », fouillée en 2002 ;
- deux tombes à crémation isolées du II^e siècle découvertes en prospection à Vivoin « La Gaudine », en 1997-1998.

2. L'ORGANISATION DU SITE (FIG. 3)

Malgré le faible nombre de structures mises au jour et l'indigence du mobilier recueilli, une organisation et une chronologie cohérentes des vestiges découverts se dessinent.

Une limite parcellaire antique ?

Un fossé (121), situé sous le tracé du chemin 114 (cf. *infra*) et vide de scories, indique probablement un axe parcellaire pérenne antérieur à la production sidérurgique installée sur le site aux III^e-IV^e siècles. Ce fossé pouvait être associé soit à une haie, soit à un chemin qui n'aurait pas laissé de trace archéologique. L'absence de tout artefact datant ne permet pas de le situer dans le temps ; cependant, quelques hypothèses peuvent être évoquées.

Entre la deuxième moitié du II^e et le début du III^e siècle, une aire sépulcrale à crémations (cf. *infra*) s'implante à

1. Les découvertes de crémations isolées effectuées au Mans sont anciennes et sujettes à caution, aucune nécropole à crémations n'est connue pour la période antique. Bouvet *et al.*, 2001, p. 336-337.

2. À cette dernière est associé un abondant mobilier du Bas-Empire, Bouvet *et al.*, 2001 : 99. Respectivement sites n° 225 et n° 364.

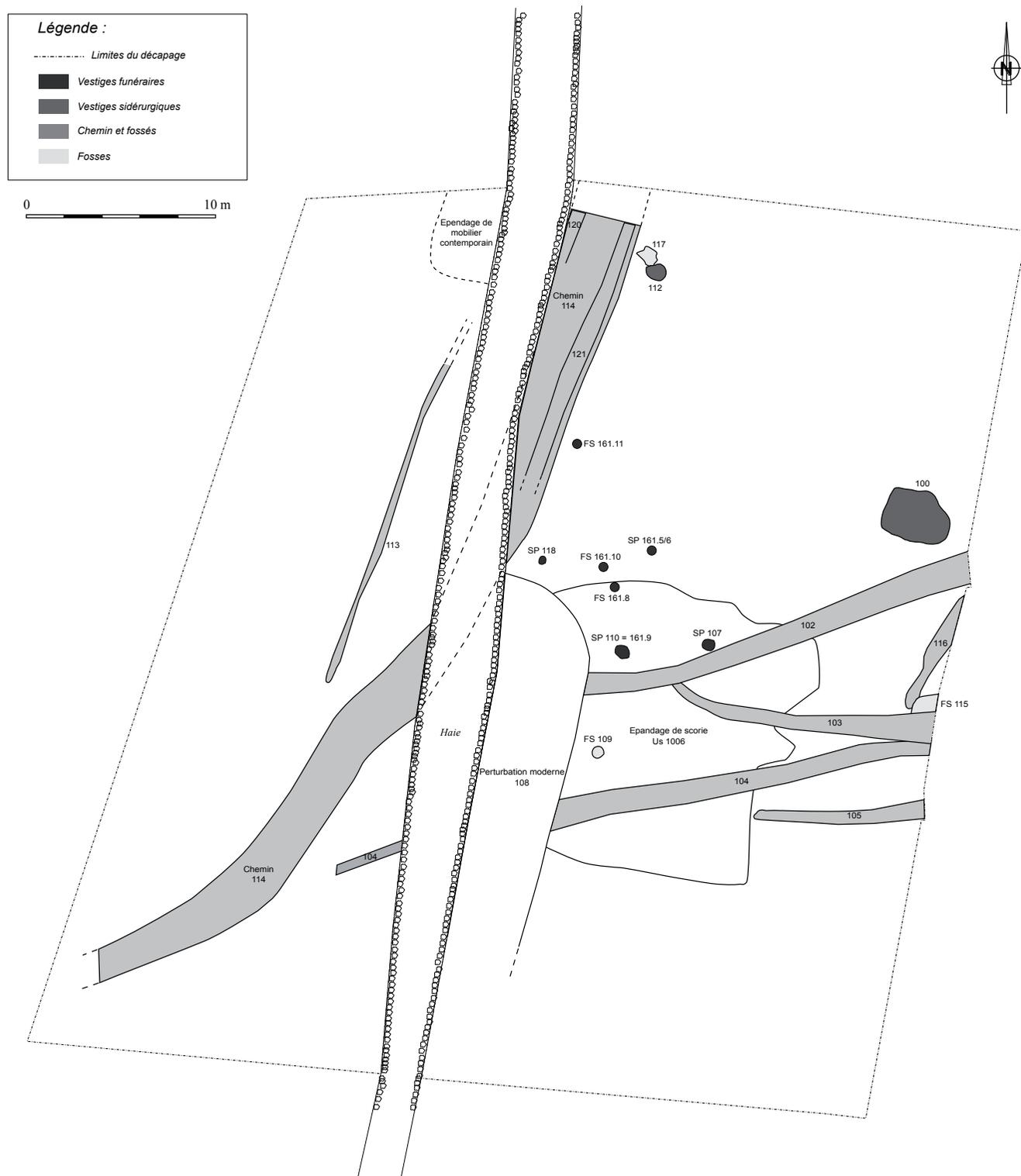


Figure 3 : Plan général au 1/300 (topographie et DAO : X. Husson ; mise au net : A. Mayer ©Éveha).
 Figure 3: General map of remains.

proximité de ce fossé. Factuellement, aucune donnée ne lie ces deux éléments. Cependant, si l'on prend en compte le fait que les ensembles funéraires antiques s'installent de

manière préférentielle le long des voies et des limites parcellaires, en contexte rural comme urbain, on peut légitimement supposer que c'est le cas aux Brochardières. Ainsi,

par son emplacement, la sépulture perpétue le souvenir du défunt aux yeux des vivants, de même que « le statut social des propriétaires du domaine traversé ou jouxtant la route » (Blaizot [dir.], 2009, p. 275).

À une période indéterminée, cet axe parcellaire est pérennisé par l'aménagement du chemin 114, constitué majoritairement de niveaux de scories.

Un petit ensemble funéraire

Deux fosses contenant des vases ossuaires ont été mises au jour lors de la fouille (SP 107 et 118), complétant celles reconnues lors du diagnostic (SP 110 = 161.9, et 161.5/6) et portant à quatre le nombre de dépôts clairement identifiés. Trois autres fosses ont été intégrées à ce corpus, de par leur proximité géographique et structurelle, et ce malgré l'absence de mobilier (FS 161.8, 161.10 et 161.11). En effet, leurs comblements comprenaient du charbon, voire des os humains brûlés, mais elles étaient très arasées. Quasiment toutes ces structures étaient recouvertes à l'origine d'un amas de scories (Us 1006) issu de l'activité sidérurgique postérieure (cet amas apparaît de façon réduite sur le plan de la fouille puisqu'il a été en partie évacué lors du diagnostic).

Les sept fosses sont regroupées sans organisation spécifique dans une zone d'environ cent mètres carrés. Cependant, l'évaluation du nombre de structures originellement présentes est impossible. En effet, plusieurs interventions postérieures ont pu partiellement détruire l'espace dévolu aux dépôts.

En premier lieu, cette zone est située en bordure de la haie contemporaine³ qui l'a peut-être recouvert en partie, ce que pourrait indiquer la présence le long de cette haie de la sépulture 118. De plus, le remblai contemporain 108 a pu lui aussi entamer l'étendue de l'espace funéraire. Enfin, l'arasement très important des structures, du côté est, et encore plus du côté ouest de la haie, nous prive probablement d'une partie de la nécropole, dans une mesure qu'il est toutefois impossible d'estimer.

Ces propos sont cependant à nuancer dans la mesure où l'existence de très petites nécropoles, de l'ordre de quelques crémations seulement, sont bien connues pour le Haut-Empire en contexte rural (Blaizot [dir.], 2009, p. 254). On en trouve par exemple en Basse-Normandie, à OUILLYLE-VICOMTE « RD 579 » (Hincker, 2005), BOITRON « Le Sainfoin » (Dumont *et al.*, 1997), et MANNEVILLE-LA-PIPARD (Marcigny, 1993; Coulthard, 1994), et dans la Sarthe à NEUVILLE-SUR-SARTHE « La Folie », TRANGÉ « La petite motte » et VIVOIN « La petite Némerie » (Monteil, 2013).

En l'état actuel des recherches, l'organisation et la densité réelles de l'espace funéraire restent donc mal définis.

Les fosses présentent toutes les mêmes caractéristiques : elles sont de forme circulaire à sub-rectangulaire, d'une longueur comprise entre 0,55 et 0,85 mètre pour une largeur variant de 0,30 à 0,80 mètre. L'épaisseur conservée n'excède jamais 0,20 mètre. Les parois sont obliques et les fonds relativement plans. Aucun aménagement de type banquette n'a pu être mis en évidence.

Si l'on prend en compte uniquement les trois fosses les mieux conservées qui ont pu être fouillées, deux peuvent être assimilées à des dépôts mixtes de crémation (SP 107, fig. 4 et 5, et SP 110, fig. 6), puisqu'elles renferment à la fois les résidus du bûcher (charbon, mobilier ayant subi l'action du feu) et l'ossuaire ; la dernière fosse s'apparente à un dépôt de crémation en ossuaire (SP 118, fig. 7 et 8). La SP 161.5/6, mise au jour au diagnostic et en grande partie remaniée, ne contenait que quelques fragments osseux. Les autres fosses, trop arasées ou entamées au diagnostic, ne peuvent être attribuées à un type en particulier. Il pourrait s'agir de dépôts de résidus de crémation en fosse (Tranoy, 2007, p. 153).

Le comblement des différents creusements apparaît comme sensiblement identique d'une structure à l'autre. Dans les fosses les mieux conservées, il est possible de reconnaître un sédiment limono-sableux brun noir, pouvant contenir le matériel, céramique notamment⁴. Sans matériel, le comblement brun ne contient que quelques micro-charbons et éventuellement des esquilles d'os brûlés.

Les trois fosses contenant des vases ont pu être fouillées finement, deux de ces contenants faisaient apparaître une inclinaison (SP 110 et 118). Ceci peut laisser supposer un basculement lors du comblement de la fosse, ou bien un blocage contre une paroi disparue (Blaizot [dir.], 2009, p. 187). Dans le cas du dépôt en double récipient de la SP 110, la position des os brûlés n'a pas été affectée par le pendage du vase, contrairement à la SP 118. On suppose donc que le basculement est intervenu après un laps de temps indéterminé, peut-être lors de l'effondrement d'une couverture. Pour la SP 118 en revanche, des tessons et des os répandus hors du volume initial du vase suggèrent un espace vide autour de celui-ci, sans qu'il puisse être évalué avec davantage de précision (fig. 8).

La sépulture 107 présente une installation originale, puisque le vase ossuaire a été renversé et apparaît donc par le fond, sur une couche de résidus de crémation (fig. 5). La majorité des fragments osseux sont malgré tout apparus dans le volume du vase, contre la panse, et on peut donc supposer qu'il a été fermé par un bouchon en matériau périssable avant d'être placé à l'envers dans la fosse, et/ou déposé sur

3. Elle apparaît sur des plans cadastraux du milieu du xx^e siècle, mais pas encore sur ceux du milieu du xix^e siècle.

4. SP 107 et 110.

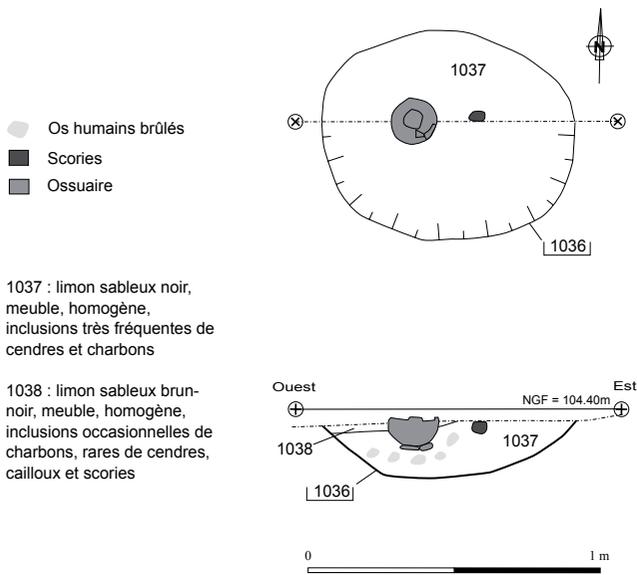


Figure 4 : SP 107, relevés en plan et en coupe (relevé : V. Brunet ; DAO : X. Husson ; Mise au net : A. Mayer ©Éveha).
 Figure 4: Grave 107, plan and section.

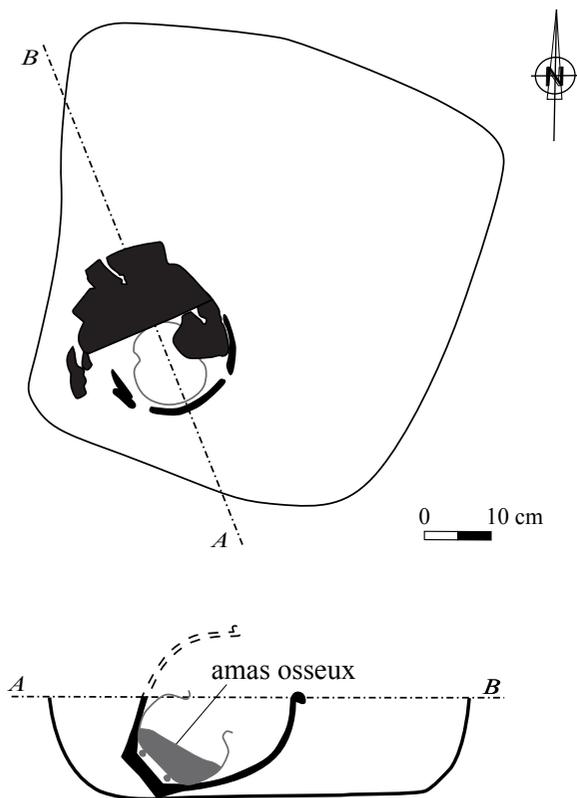


Figure 6 : SP 110 (=161.9), relevés en plan et en coupe (Mare 2011 : 57, fig. 2.5b ©Inrap)
 Figure 6: Grave 110, plan and section.

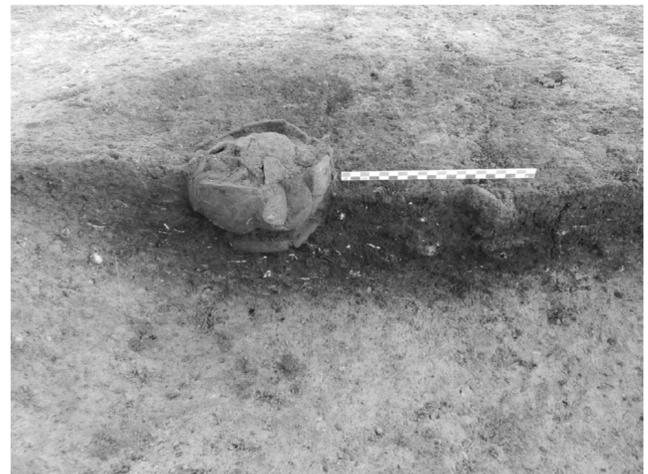


Figure 5 : SP 107 détail du vase ossuaire retourné (cliché V. Brunet ; DAO X. Husson ; mise au net A. Mayer ©Éveha).
 Figure 5: Grave 107, detail.

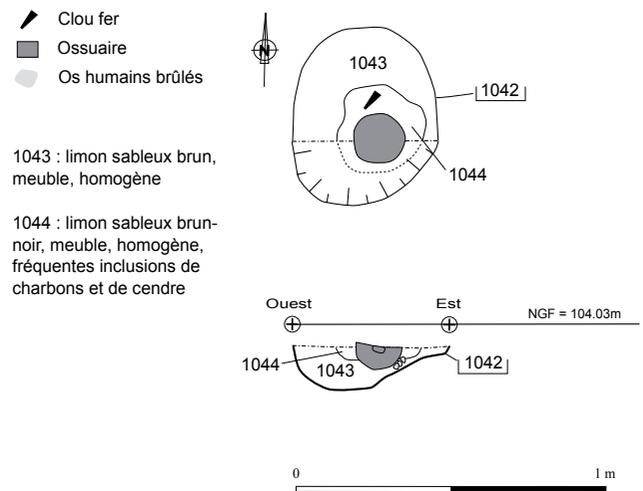


Figure 7 : SP 118, relevés en plan et en coupe (relevé : V. Brunet ; DAO : X. Husson ; mise au net : A. Mayer ©Éveha).
 Figure 7: Grave 118, plan and section.



Figure 8 : SP 118, détail du vase ossuaire (cliché : V. Brunet ; DAO : X. Husson ; mise au net : A. Mayer ©Éveha).
 Figure 8: Grave 118, detail.

un support en matériau périssable. La présence de couvercles périssables, bien que difficile à déterminer, est attestée pour la période (Blaizot [dir.], 2009, p. 203-204). En revanche, ce type de configuration est, à notre connaissance, inconnue, encore moins dans la région étant donné l'indigence des données disponibles.

Aucune organisation spécifique des ossements, hors contenant solide, n'est apparue pour suggérer la présence d'un contenant en matière périssable disposé dans les fosses. La présence de clous dans les comblements, dont certains montrent des traces liées à l'action du feu, est préférentiellement à relier au ramassage des résidus de bûcher (cf. *infra*).

Aucune aire de crémation n'a cependant été découverte dans l'emprise de la fouille. Toutefois, l'arasement important du site a pu faire disparaître les traces parfois fugaces de crémations ponctuelles (Tranoy, 2007, p. 139), surtout s'il s'agit de bûchers hors sol.

Un atelier de réduction directe du minerai de fer

Un atelier de réduction a été installé vers le milieu du III^e siècle de notre ère le long de la limite parcellaire/chemin préexistant. Cette officine mettait en œuvre le minerai de fer des argiles à glauconie, extrait hors de l'emprise fouillée.

Trois structures liées à l'activité sidérurgique sont apparues, globalement très mal conservées. Malgré des destructions successives, il est possible de restituer l'organisation interne de cette installation et son fonctionnement : préalablement à la réduction proprement dite, les roches tirées de la mine subissaient une calcination sur un foyer très arasé (ST 100), localisé à une vingtaine de mètres au sud-est de l'atelier. Le minerai ainsi préparé était traité dans un bas fourneau à écoulement de la scorie (ST 112), dont il ne subsiste que quelques centimètres des niveaux inférieurs. Les résidus issus des opérations successives ont ensuite été accumulés à une quinzaine de mètres au sud sous la forme d'un amas (Us 1006), recouvrant les structures funéraires. À une date indéterminée, une partie d'entre eux a servi à exhausser la bande de roulement du chemin 114, et l'amas a également été nivelé puis recoupé par des fossés parcellaires modernes.

Le chemin

Suivi sur une longueur totale d'environ 55 mètres, le chemin 114 observe un tracé très légèrement sinueux. Il traverse l'ensemble de la zone fouillée, du nord au sud-ouest, mais sa trace se perd cependant à son extrémité sud, du fait de l'arasement important du terrain. Une partie de son emprise est située sous la haie qui coupe la zone de fouille en deux.

Il présente localement des variations de construction, matérialisées par des différences d'épaisseur et de matériau.

Ces modifications peuvent être significatives d'aménagements particuliers (prolongation de la voie vers le nord?) ou de travaux d'entretien (recharge, réfection, renforcement). Aucun élément de datation n'a été mis au jour.

Résultats de l'étude anthropologique

Trois ossuaires ont pu être fouillés finement en laboratoire⁵. Cependant, il faut noter que le récipient de la SP 118 a été entamée lors du décapage et ne présente pas un profil complet.

Avec un poids compris entre 200 et 290 g, la quantité de restes osseux crématisés déposés dans les tombes antiques des Brochardières se situe bien en-deçà des valeurs théoriques de référence qui prônent, pour un sujet adulte « complet », un minimum de 1 627,2 g d'os (en excluant les fragments inférieurs à 2 mm, McKinley, 1993). La mauvaise conservation générale de la matière osseuse, et notamment des parties spongieuses, n'intervient que faiblement dans cette constatation. En effet, le poids d'os collecté sur le bûcher et déposé dans le lieu définitif de repos (la sépulture) à la période romaine est extrêmement variable, d'un site à l'autre, mais également pour un même site. Le ramassage des os brûlés réalisé ici est donc clairement très restreint et ne tend pas à l'exhaustivité. La représentation osseuse des différentes régions anatomiques est variable : plus de 80 % des os identifiés de la SP 107 appartiennent au crâne ou aux membres inférieurs; toutes les parties sont représentées dans la SP 110 avec une sur-représentation du crâne et une sous-représentation des membres inférieurs (Mare *et al.*, 2011, p. 57); toutes les régions anatomiques sont également présentes dans la SP 118 mais le tronc et les membres inférieurs sont largement déficitaires.

La réalisation de la fouille fine des vases ossuaires n'a mis en évidence aucune organisation spécifique des restes humains crématisés au sein des contenants. Tout juste peut-on souligner la présence de restes de squelette crânien majoritairement présents sur le dessus du remplissage du vase ossuaire de la SP 118.

Les trois dépôts découverts à la fouille contiennent chacun au moins un sujet adulte. Aucune précision n'a pu être apportée quant à l'âge ou au sexe de ces individus. Seul le sujet crématisé de la SP 118 est considéré comme gracile.

Concernant les autres structures découvertes lors du diagnostic et qui ont livré des os humains brûlés, les quantités sont infimes et n'ont donc fait l'objet que d'une pesée. Six grammes d'os ont été extraits de la SP 161.5/6, 0,4 g de la FS 161.11, et une quantité non mesurable car trop faible pour FS 161.10.

5. Selon le protocole de rigueur, Duda *et al.*, 2000.

La couleur blanche crayeuse des restes humains brûlés ainsi que leur importante fragmentation sont autant d'indices qui prouvent que les corps des défunts ont subi une crémation poussée, aboutie et nettement déstructurante.

Les quelques esquilles de faune attribuées à un petit phasianiné de type coq ou faisán et retrouvées au sein du dépôt de la SP 118 présentent le même état de conservation et la même coloration que les restes humains brûlés. Il s'agit donc de dépôts carnés primaires qui ont été placés avec le (ou les) défunt(s) sur le bûcher.

4. LE MOBILIER

La céramique

Plusieurs contenants, de nature diverse, renfermaient les os brûlés dans les SP 107, 110 et 118. On peut supposer que la SP 161.5/6 mise au jour lors du diagnostic, mais bouleversée, répondait à une configuration semblable.

Il s'agit dans trois cas⁶ de pots en céramique de production locale, de datation parfois malaisée. Le pot globulaire en commune sombre de la SP 161.5/6 (fig. 9) ne trouve pas d'équivalent dans la région. Le pot en rugueuse sombre de la SP 107 (fig. 10) se rapproche du pot à lèvre moulurée de type 606 de la Bosse (Guillier, 1997), en activité entre la seconde moitié du II^e siècle et la fin du III^e siècle. Enfin, celui en commune claire de la SP 118 (fig. 11) est une production courante de la région du Mans aux II^e-III^e siècles (Guillier, 1997 : 244).

Les os brûlés de la SP 110 étaient quant à eux réunis dans un pot globulaire en verre se rapprochant du type Isings 94, très fréquent dans la région normande au II^e-début du III^e siècle (cf. *infra*). Cette urne était elle-même placée dans un pot en céramique à pâte beige de facture locale et de datation imprécise (fig. 12).

Les vases en céramique sont de loin les contenants les plus fréquemment utilisés comme vases ossuaires dans l'Antiquité (Blaizot [dir.], 2009 : 196), ce qui semble s'appliquer à Coulans-sur-Gée, malgré la faiblesse de l'effectif.

La répartition des contenants montre une configuration simple avec au maximum deux vases par fosse, provenant majoritairement d'une production locale de formes destinées à la préparation et à la cuisson. Seule la SP 161.5/6 contenait une céramique accompagnant l'urne (si l'on excepte la céramique de la structure 110 utilisée comme protection de l'urne en verre), une sigillée de type Bet 31 de Lezoux (phases 6/7) qui témoigne de l'utilisation de vaisselle importée (fig. 9).

6. Attribution supposée pour la SP 161.5/6, avérée pour les SP 107 et 118.

Il faut noter la présence parmi ces céramiques usuelles d'un pot comportant des défauts probablement liés à la cuisson (SP 107), pratique bien attestée en Gaule romaine (Blaizot [dir.], 2009, p. 130).

Le métal

Les sépultures sont quasiment les seules structures à avoir livré du mobilier métallique. Huit clous sont associés à la fosse à crémation 110, deux autres ont été découverts dans le vase ossuaire de la fosse 118 et une petite dizaine provient des résidus de crémation de la fosse 107. La répartition spatiale n'apporte donc pas d'informations sur leur usage.

Ces objets sont de facture simple et homogène, et certains portent des traces de passage au feu. Ils se divisent en deux familles selon leur taille. Les plus grands mesurent entre 5 et 10 cm, pour une section moyenne de la tige de 1 cm et présentent une tête plate à tendance carrée. Les plus petits mesurent entre 3 et 5 cm pour une section moyenne de la tige de 0,35 cm et leur tête plate est à tendance circulaire (diamètre moyen 1,5 cm).

Il s'agit de clous de menuiserie utilisés pour les assemblages de pièces de bois ne nécessitant pas une résistance mécanique trop élevée. Leur présence parmi les résidus de crémation et les traces de passage au feu indiquent une provenance du bûcher sans que l'on puisse déterminer s'ils venaient en renforcer la structure, s'ils sont à associer à un cercueil, un brancard ou feretrum (une civière destinée au transport du défunt puis brûlée), ou pour les plus petits s'ils appartenaient à un élément mobilier (du type coffret).

Le verre

Le mobilier en verre est uniquement représenté par deux occurrences qui proviennent de la SP 110 fouillée lors du diagnostic.

Un pot à panse pomiforme et à pied annulaire (fig. 13) a été utilisé comme contenant pour les os crématisés. Le col est évasé et la lèvre a été adoucie par chauffage. La pièce a été chauffée et le verre de teinte bleu-vert translucide présente de nombreuses bulles parfois d'ordre centimétrique. Le revers du pied porte une belle trace de pontil.

Cette forme n'apparaît pas dans l'ouvrage de Morin-Jean (Morin-Jean, 1977) sur la verrerie en Gaule romaine et ne semble pas trouver de parallèles au sein des collections de Augst et Kaiseraugst (Rütti, 1991). Elle peut se rapprocher du type Isings 94 qui semble particulièrement bien représenté en Normandie (Sennequier, 1985). Notons toutefois que l'exemplaire de Coulans-sur-Gée montre un léger bombement de son fond qui ne semble pas marqué sur les exemplaires normands.

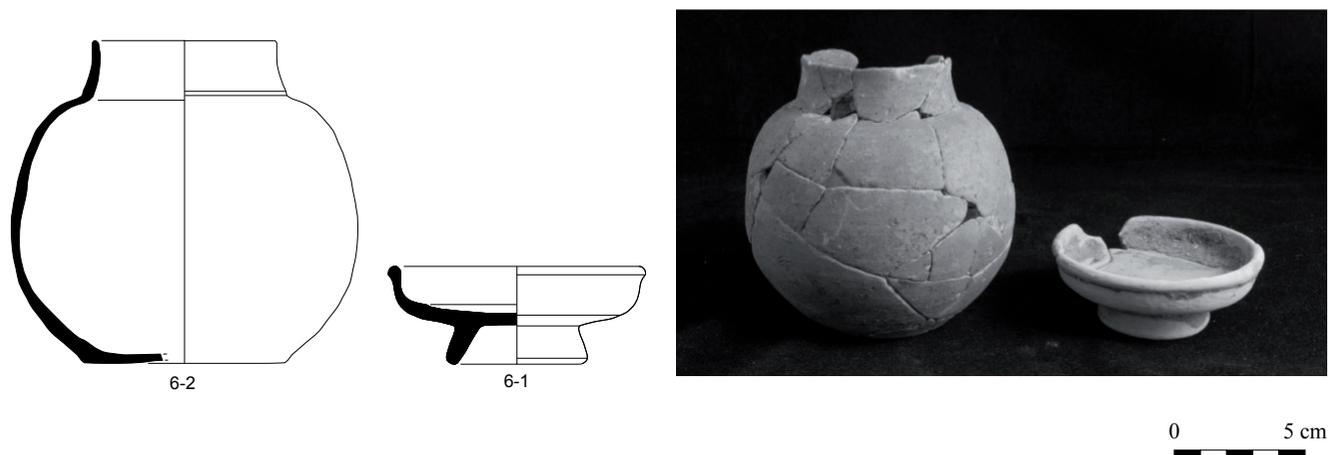


Figure 9 : Céramiques communes et sigillées issues de la SP 161.5/6 (dianostic) (cliché, dessin, DAO et mise au net : G. Bron ©Éveha).
 Figure 9 : Grave 161.5/6, ceramic.

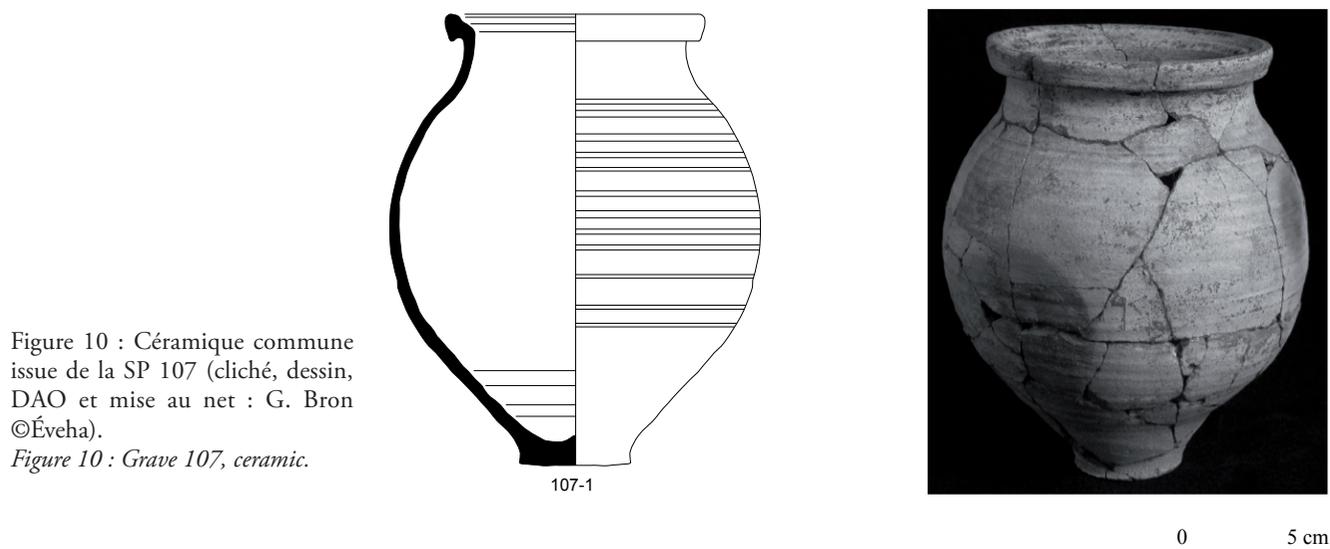


Figure 10 : Céramique commune issue de la SP 107 (cliché, dessin, DAO et mise au net : G. Bron ©Éveha).
 Figure 10 : Grave 107, ceramic.

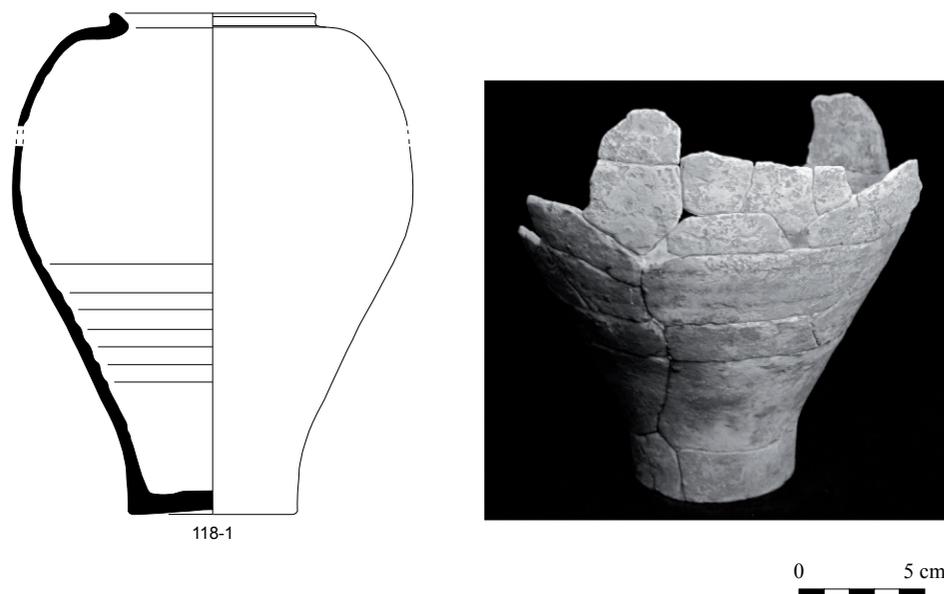


Figure 11 : Céramique commune issue de la SP 118 (cliché, dessin, DAO et mise au net : G. Bron ©Éveha).
 Figure 11: Grave 118, ceramic.

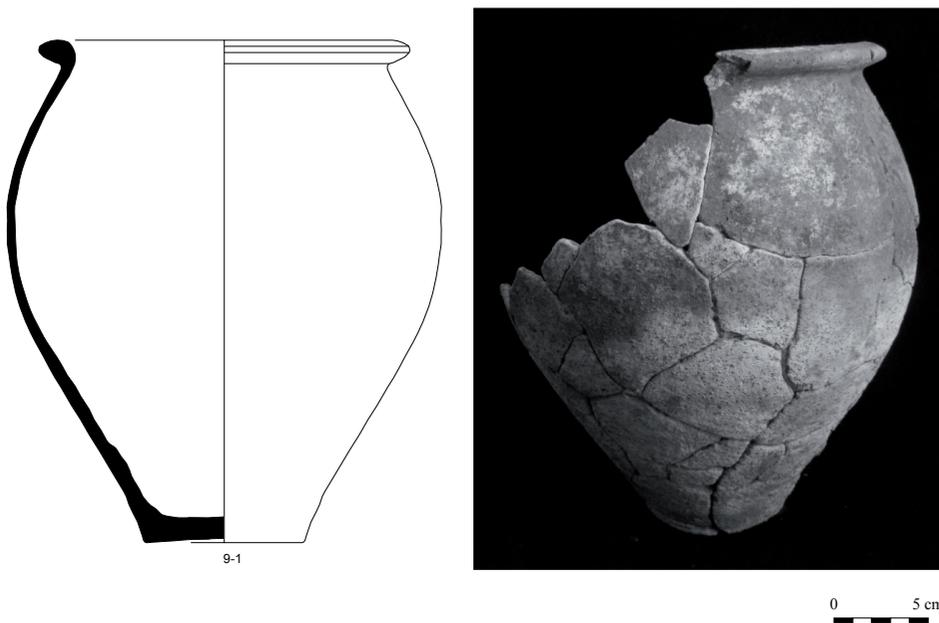


Figure 12 : Céramique commune issue de la SP 110 (=161.9) (cliché, dessin, DAO et mise au net : G. Bron ©Éveha).

Figure 12: Grave 110, ceramic.

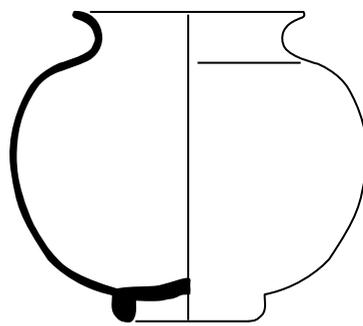


Figure 13 : Vase en verre de type Isings issu de la SP 110 (=161.9) (cliché et mise au net : A. Mayer; dessin et DAO : M. Demarest ©Éveha).

Figure 13: Grave 110, glass pot.



0 5 cm

Cette forme se retrouve en grand nombre dans les nécropoles à crémations normandes où elle est utilisée comme ossuaire. G. Sennequier cite notamment la nécropole de Pîtres (Eure). Les parallèles semblent assez rares hors de cette région, avec toutefois une plus forte concentration en Bourgogne. Ce modèle est principalement diffusé au II^e et au début du III^e siècle apr. J.-C.

Une extrémité de goulot à lèvres peu développée et en verre blanc translucide, ayant probablement subi un passage au feu sur le bûcher, a également été retrouvée.

Les dépôts alimentaires

De rares restes⁷ d'os non humains ont été identifiés au sein de la crémation 118. Ils ont, comme les restes humains, été exposés à de fortes températures, entre 600 et 800 degrés,

ce qui correspond au stade 5 de combustion du référentiel établi par E. Cossette (calcination, Cossette 2000, p. 90). Ce traitement a entraîné une déformation des ossements, rendant malaisée la détermination taxonomique, mais autorisant une identification anatomique.

Ainsi, il a pu être déterminé que tous les ossements (un proximal de tarsométatarse, deux diaphyses d'humérus – une droite et une gauche – et un fragment de fémur) proviennent très probablement d'un seul et même individu de phasianiné de sexe indéterminé.

Il pourrait s'agir d'un coq⁸ de petite taille ou bien un individu d'une espèce sauvage de phasianiné (faisan ou gélinotte des bois par exemple). Cependant, l'observation des critères

8. Toutes les références au coq renvoient à l'espèce dans son entier, sans lien avec le sexe de l'animal.

7. N = 4 ; p = 1 g.

macroscopiques de l'os semble montrer que nous sommes plutôt en face d'un coq de petite taille.

Enfin, cette détermination paraît être confirmée par les tendances des dépôts funéraires en Gaule, au II^e siècle de notre ère, où les restes de coq commencent à être majoritaires, bien que le porc garde la prédominance au sein des restes alimentaires (Méniel, 2008, p. 48).

5. CONCLUSION

Malgré le faible nombre de structures mises au jour sur le site de Coulans-sur-Gée « Les Brochardières », l'organisation interne et le mobilier présent dans les fosses présentent une grande diversité. Les dépôts sont de type mixte et/ou en ossuaire, dans des fosses probablement couvertes, ayant ainsi ménagé un espace vide. Les céramiques sont d'origine locale, seule une forme témoigne de l'existence de vaisselle importée. Elles peuvent, dans le cas de la SP 107, être disposées de manière atypique.

Les faibles quantités d'os contenus dans ces vases suggèrent une collecte très partielle des os après la crémation. Il semble qu'un seul individu soit présent par urne, accompagné dans un cas par des restes de gallinacé.

Enfin, aucun bûcher n'a été découvert dans l'emprise de la fouille. Cependant, l'arasement important du site a pu faire disparaître les traces parfois fugaces de crémations ponctuelles.

Ces fosses ont toutes été datées du courant du II^e siècle de notre ère jusqu'au début du III^e siècle par le mobilier céramique.

Très peu de données de comparaison sont disponibles concernant les contextes ruraux dans la Sarthe, et dans ce contexte, la fouille des « Brochardières » livre un aperçu de la variabilité des pratiques funéraires au Haut-Empire et complète leur compréhension.

Bibliographie

BLAIZOT F. (dir.), 2009 – « Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité », *Gallia*, 66.1, Paris, CNRS Éditions, 383 p.

BOUVET J.-P. et al., 2001 – *Carte archéologique de la Gaule, la Sarthe*, 72, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Maison des Sciences de l'Homme, 519 p.

COSSETTE E., 2000 – « Prélude à l'agriculture dans le Nord-Est américain. Le site Hector Trudel et les stratégies de subsistance entre 500 et 1000 de notre ère dans la vallée du Saint-Laurent, Québec, Canada », *British Archaeological Reports International Series*, 884. Oxford, 164 p.

COULTHARD N., 1994 – *Manneville-la-Pipard – Le petit parois – La Noé*, Rapport de fouille SRA Basse-Normandie.

DUDAY H., DEPIERRE G. et JANIN T., 2000 – « Validation des paramètres de quantification, protocole et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération ; l'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France », in DEDET B., GRUAT P. et MARCHAND G. (dir.), *Archéologie de la mort, Archéologie de la tombe au premier âge du Fer*, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1977, 201 p. (Monographie d'archéologie méditerranéenne 6, p. 7-30).

DUMONT C. et al., 1997 – *Boitron, « Le Sainfoin »*, Document final de synthèse de sauvetage urgent, AFAN, SRA Basse-Normandie, 24 p.

GUILLIER G., 1997 – « La production céramique du Haut-Empire de l'officine rurale de La Bosse (Sarthe) », *SFECAG, Actes du Congrès du Mans* (Le Mans 1997), Marseille, p. 239-253.

HINCKER V., 2005 – *Contournement d'Ouilly-le-Vicomte, Route départementale 579*, Document final de Synthèse de diagnostic archéologique, SRA Basse-Normandie, 14 p.

MCKINLEY J.I., 1993 – « Bone fragment Size and Weights of Bone from Modern British Cremations and the Implications for the Interpretation of Archaeological Cremations », *International Journal of Osteoarchaeology*, 3, p. 283-287.

MARCIGNY C., 1993 – « Suppression des passages à niveaux des communes de Saint-Pierre-sur-Dives, Manneville-la-Pipard et Fierville-les-parcs », Rapport de fouille SRA Basse-Normandie.

MARE E. et al., 2011 – *LGV/ Pays de la Loire, section 16*, Diagnostic archéologique, Rapport final d'opération, Inrap, SRA Pays de la Loire.

MAYER A. et SARRESTE F. et al., 2013 – *Les Brochardières, Coulans-sur-Gée (72)*, Rapport final d'opération archéologique, Limogese, SRA Pays de la Loire/Éveha, 3 vol.

MÉNIEL P., 2008 – *Manuel d'archéozoologie funéraire et sacrificielle – âge du Fer*, Gollion, Infolio, 188 p.

MONTEIL M., 2004 – « Tombes et nécropoles rurales du Haut-Empire. Un état des recherches en Pays de Loire », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Atlantique*, 139, p. 93-139.

MONTEIL M., 2013 – « La mort », in BERTRAND E. et SARRESTE F. (dir.), *Passé de Campagnes – Fermes et villae antiques de la Sarthe*, Catalogue d'exposition – Allonnes, CERAM Pierre Térouanne, 28 novembre 2012-23 juin 2013, Le Mans, éditions de la Reinette, p. 68-72.

MORIN Jean, 1977 – *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain*, Nogent-le-Roi, 306 p.

RÜTTI B., 1991 – *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*. Augst. 2 vol., 370 et 433 p. (Forschungen in Augst 13/1-2).

SARRESTE F., 2013 – « Un état des connaissances », in BERTRAND E., SARRESTE F. (dir.), *Passé de Campagnes – Fermes et villae antiques de la Sarthe*. Catalogue d'exposition – Allonnes, CERAM

Pierre Têrouanne, 28 novembre 2012 – 23 juin 2013, Le Mans, éditions de la Reinette, p. 18-21.

SENNEQUIER G., 1985 – *Verrerie d'époque romaine*, Rouen, Collection des Musées départementaux de Seine-Maritime, 211 p.

TRANOY L., 2000 – « La mort en Gaule romaine », in CRUBÉZY E., MASSET C., LORANS E., PERRIN F., TRANOY L., *Archéologie funéraire*, Paris, Errance, coll. « Archéologiques », p. 115-176.

Zusammenfassung: *Eine unter Schlacken verborgene Nekropole: ein kleines Grabensemble des 2. und frühen 3. Jahrhunderts n. Chr. von Coulans-sur-Gée, „Les Brochardières“ (Sarthe, Pays de la Loire, Frankreich) – Im Jahr 2012 wurde rund 15 km westlich der französischen Stadt Le Mans eine teilweise erhaltene römische Nekropole mit Brandbestattungen nachgewiesen. Das betroffene Flurstück ZS 37 in der Flur „Les Brochardières“ war erst jüngst zur Beweidung freigegeben worden. Die Ausgrabung des Gräberfeldes fand vom 27 Februar bis zum 15 März 2012 statt. Sie hat gestattet, ein teilweise erhaltenes Brandgräberfeld freizulegen, das entlang einer durch eine Hecke oder einen Weg markierten Flurstücksgrenze angelegt worden war. Diese reicht vermutlich in die römische Zeit zurück. Vier Grabdeponierungen konnten eindeutig identifiziert werden. Sie können durch die Keramikfunde einem Zeitraum vom 2. bis zum frühen 3. Jh. n. Chr. zugewiesen werden. Die Bestattungssitten sowie das Fundmaterial aus den Grabgruben zeichnen sich durch große Diversität aus. Bei den Grabdeponierungen treten verschiedene Typen auf: Leichenbranddeponierungen sowie Brandschüttungen oder eine Mischung beider Bestattungssitten. Diese wurden in abgedeckten Gruben beigesetzt, bei denen offenbar stets ein Hohlraum erhalten blieb. Die Grabkeramik wurde dazu genutzt, den Leichenbrand zu deponieren. Die Keramikformen verweisen auf lokale Produktion; eine einzige Keramikform belegt auf das Auftreten von Importkeramik. Außerdem wurde ein Werkplatz entdeckt, an dem Roheisen verarbeitet wurde. Er wurde im Laufe des 3. Jahrhunderts n. Chr. am Rande des bereits existierenden Flurstücks angelegt und umfasste einen Röstplatz, einen Rennofen und eine Schlackenhalde, die jedoch alle bereits erodiert waren. Zu einem nicht näher bestimmbareren Zeitpunkt diente ein Teil dieser Hinterlassenschaften offenbar dazu, die Fahrbahn des nahegelegenen Weges zu erhöhen.*

Schlüsselwörter: *Gräberfeld, Brandbestattung, Urne, Keramik, Glas, menschliche Knochen, Römische Zeit.*